



Compte rendu CCPA du 27 janvier 2011

Présents (76 personnes) :

ABGRALL Jean-Philippe	CHOPIN Michel	GUEDROUGO Fatoumata	MAYRARGUE Monique
ALLAOUI Ali	COLINET Geneviève	GUENOLE Thierry	MENEZ Guylène
ALVAREZ Philippe	COSTE Muriel	GUIDICELLI Marie	MESSALY Michèle
AUBIN Roland	DAVID Bertrand	HAVARD Viviane	MICHAUX Matthieu
AUTHELET Chloé	DESMET Jessie	HITA Dimitri	MIGUENS Isidore
BARAT Cécile	DROUHOT Elisabeth	INGOUF Guillaume	NDEYE Konaté
BARAUT Thierry	DUBREUIL Stéphane	INGOUF Henri	NUGUES Emmanuel
BASSET Marc	ELOUABI Ahmed	JOLIVET Cécile	NZOUMBA Jeannette
BOIZET Nathalie	ELMI Mahamoud	JOUBERT Anne	PADIOU Paule
BON Michel	FARRUGIA Corinne	KHELIFA Camelia	PHILIPPE Michel
BOUFOUDI Salah	FOUET Thierry	KONI KEMBI Pierre Hermann	PLESSE Lucie
BOUSSION Pascal	FRIDRICH Eric	KUCHARSKI Sonia	OXIBOR Monique
BRAHIMI Houari	GHEZZANI Olivier	KZAYNI Antoanela	QUEGUINER Joëlle
BRAPHA Patricia	GIANARA Maryline	LANDRU Janie	RANO Floricia
BRANET Mélodie	GIRAUX Sophie	LEKA Joséphine	SEJOURNET Claude
CAER Gilbert	GODIN Jean-Paul	LENNON Didier	SZYMANSKI Catherine
CAMILLERI Babeth	GOSLIN Jérémy	LISS Sylvie	THOMAS Renée
CASQUIN Jean-Michel	GREUILLET Alain	MAROYAN Zina	VACERO Agnès
CHEVILLOTTE Sophie	GROUES Bruno		VIDALENC Patrick

1) Présentation du bilan du CCPA 2010

Le bilan est effectué par les animatrices, à partir d'un document élaboré et d'un Powerpoint (en pièce jointe). Ce bilan est incomplet, il est nécessaire qu'un bilan soit effectué par les participants du CCPA. Des ateliers sont donc constitués afin de réfléchir sur le bilan de l'année et les préconisations 2011

Résultats des ateliers :

- Le CCPA est intéressant au niveau du vécu, cela permet des échanges de pratiques. C'est un lieu d'échanges mais les résultats se font attendre
- Les réunions trimestrielles avec le Ministre n'ont pas encore eu lieu

A ajouter au bilan 2010 :

- Créer un sommaire
- Ajouter la liste des départements ayant participé
- Intégrer un compte rendu effectué par les représentants du CCPA

Préconisations 2011 :

- Assurer un suivi des préconisations 2010
- Reprendre les thématiques non traitées en 2010
- Thèmes de travail :
 - o La loi DALO
 - o Les contrats d'hébergement sur la durée
 - o La loi LOPSSI 2 et son application
 - o Le logement intermédiaire
 - o Public étranger
 - o Le suivi des personnes en sortie d'hébergement
 - o Amélioration des fonctionnements des CHRS
 - o Le respect de la vie privée et de l'intimité
 - o Les conditions d'accueil, la bientraitance
 - o Travailler autre chose que les politiques d'urgence
 - o Elargir les champs de compétence : santé, emploi
- Elire 4-5 personnes pour aller à l'Assemblée nationale rencontrer les députés
- Intégrer les collectifs ALERTE
- En régions, entre les associations, organiser des rencontres dans la suite du projet MOC / organiser plus de commissions régionales et départementales. Les représentants en régions vont dans les associations pour expliquer le CCPA
- Bénéficier de formations pour apprendre
- Organiser des interventions dans les IRTS (centres de formation pour travailleurs sociaux)
- Faire remonter les réalités de terrain
- Avoir une base thématique de documents en amont pour pouvoir se préparer en régions
- Les représentants élus du CCPA doivent avoir un vrai rôle de transmission de l'information
- Prévoir des moyens techniques pour les représentants du CCPA. Travailler sur le rôle des représentants (préparation, formation, rôle politique...)
- Faire attention à la monopolisation de la parole dans les groupes
- Sensibiliser davantage le grand public
- Créer de vrais partenariats

Divers :

- Un groupe a souhaité refuser d'élire des délégués
- Dans le cadre de la déclinaison régionale du CCPA, il est proposé que 3 personnes de chaque CCPA régional soient présentes au CCPA national

Questionnements :

- Que se passera-t-il en 2012 avec les élections présidentielles ?
- Comment vont se développer les CCPA en régions ?

2) Point sur la déclinaison régionale du CCPA

Un rappel est effectué concernant la déclinaison régionale du CCPA.

Le financement accordé par la DGCS au CCPA est actuellement un financement national, il n'y a pas encore de financement régional.

Suite à la demande courant 2010 des membres du CCPA de procéder à la déclinaison régionale du CCPA, une démarche commune entreprise par la Fondation de l'Armée du Salut et les fédérations UNIOPSS et FNARS a permis d'envoyer un courrier au Ministre pour une demande de RDV et d'organiser une première réunion le 13 janvier 2011 avec l'ensemble des fédérations régionales intéressées par la démarche.

N'ayant pas encore reçu de réponse de la part du Ministre, une relance est effectuée.

Un groupe de travail spécifique à la création d'outils d'animation pour la mise en place de la déclinaison en régions du CCPA est organisée le 3 février 2011. Les membres du CCPA sont invités.

Débat :

- Quelle continuité du CCPA après 2012 (le CCPA est actuellement prévu sur la durée de vie du Chantier National Prioritaire, soit jusqu'en 2012) ? L'idée est bien évidemment la pérennisation de la démarche, pour cela il est nécessaire que les réseaux et fédérations s'impliquent fortement.
- Le CCPA national doit réfléchir sur l'articulation avec la mise en place des CCPA régionaux.
- La participation est actée au plus haut niveau. Mme MONTCHAMP, secrétaire d'Etat et Mme BACHELOT, Ministre en sont convaincues.
- Des études sont actuellement en cours sur la participation des personnes dans les équipes pluridisciplinaires RSA.

3) Elections des nouveaux délégués

Les délégués du CCPA ont comme mission de :

- Représenter la parole des participants du CCPA
- Participer au Comité de Suivi de la Refondation (tous les 2 mois), à la réunion avec le Ministre (tous les 3 mois).
- Réfléchir sur une meilleure organisation des modalités de représentation

6 personnes seront élues, 3 titulaires et 3 suppléants.

71 personnes présentes.

- 51 personnes votent pour un mandat d'un an. **ADOPTE**
- 27 personnes votent pour une mixité des délégués : intervenants sociaux/personnes accueillies. **REFUSE**

Les candidats :

Patricia, Avignon
Gilbert, Marseille
Emmanuel, Neuilly
Antoanela, Roubaix
S raphine, Thiais
Laurent, Cherbourg
Houari, Paris
Catherine, Paris
David, Paris
Alain, Paris
Jean Philippe, Morlaix
Thierry, Morlaix

Sont  lus :

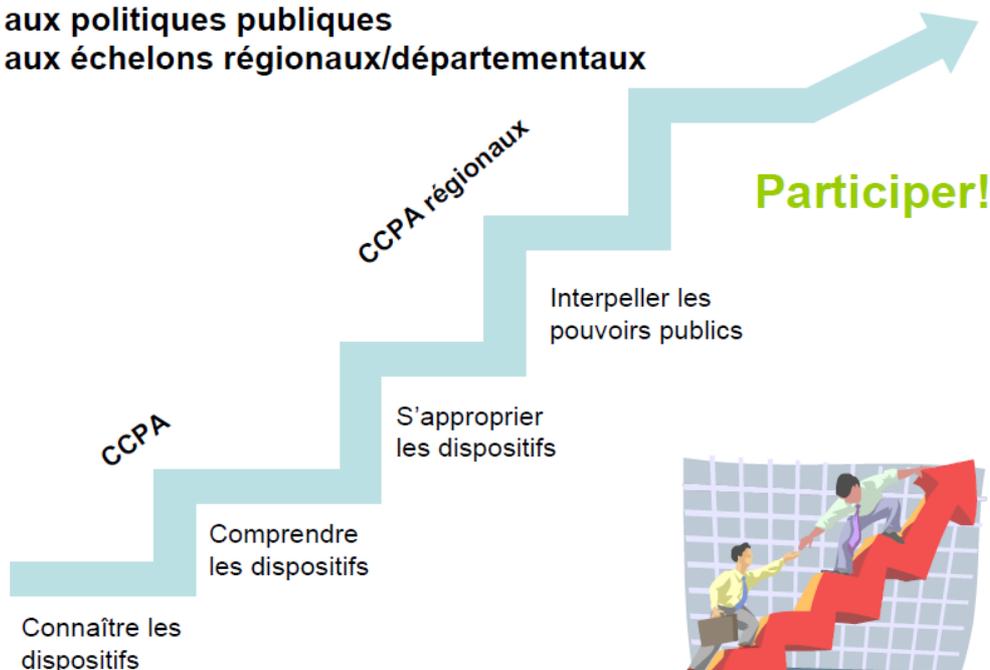
1. Houari
1. exequo Sophie
3. Jean Philippe
4. Alain
5. Patricia
6. S raphine

FELICITATIONS AUX NOUVEAUX REPRESENTANTS

4) R flexions sur les instances de participation

Afin de permettre une participation effective en r gions lors de la d clinaison r gionale du CCPA, un point s'est av r  n cessaire quant   la connaissance des instances de participation aux politiques publiques.

**Les instances de participation
aux politiques publiques
aux  chelons r gionaux/d partementaux**



Afin d'en permettre une bonne compréhension, des groupes de travail sont constitués. Ces groupes doivent, à partir du sigle distribué à chaque table répondre aux questions suivantes :

- Que veut dire le sigle?
- A quoi ça sert?
- Qui peut y participer?
- Comment ça fonctionne?

Résultats des groupes :

Le CNLE :

- C'est le Conseil National des Politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale. IL a été créé avec la loi de 1998 de lutte contre les exclusions.
- Il réunit les administrations/ministères, les élus territoriaux, les syndicats, les caisses nationales (CNAF...), les associations et des personnes qualifiées, tous concernés par la lutte contre la pauvreté. Cela représente 6 collègues.
- Il traite les problèmes des politiques qui concernent l'exclusion, la santé, le logement, l'emploi.
- Il fait des propositions qui sont des avis. Ces avis sont envoyés au gouvernement et au Premier Ministre qui en tient compte et qui valide ou pas.
- Le nouveau Président du CNLE est Etienne PINTE, député des Yvelines.
- Plusieurs groupes de travail sont prévus. Un groupe va être mis en place sur la participation des personnes au sein d'un collège.

Le PDAHI :

- C'est le Plan Départemental de l'Accueil, Hébergement Insertion.
- Il est mis en place par l'Etat pour une durée de 5 ans, exceptionnellement le PDAHI réalisé en 2010 est d'une durée de 3 ans.
- Il est complémentaire du SIAO (voir ci-après).
- Il a pour objet de faire un bilan de l'existant sur le département et de prévoir les objectifs à atteindre.
- Il doit associer les personnes et les associations sur la partie « fiche action », c'est-à-dire la mise en œuvre de la politique du PDAHI, dans le cadre de Comités de suivi prévus par la loi. Aujourd'hui, il semble qu'aucun département n'a associé les personnes à l'élaboration (en PACA, consultation des personnes la dernière journée d'élaboration)
- Il y a très peu de retour côté professionnels et rien du tout pour les personnes accueillies alors qu'elles sont sensées y participer !

Recommandation : Insister sur l'implication des personnes dans les comités de suivi prévus par la loi.

Le PDALPD :

- C'est le Plan Départemental d'Aide au Logement des Personnes Défavorisées.
- Le PDAHI est inclus dans le PDALPD.

- Il réalise un état des lieux de l'existant concernant les places d'hébergement, le logement intermédiaire et les mesures d'accompagnement (FSL). Il prévoit le nombre de places prévues et les mesures d'accompagnement.
- C'est un plan d'une durée de 5 ans (2010-2015).
- Normalement, les associations doivent être associées à l'élaboration, mais souvent ce ne sont que les administrations et le Conseil Général.
- Un Comité de suivi d'évaluation peut être ouvert en fonction de la volonté du préfet. Il n'est pas prévu dans la loi la participation des personnes.

Recommandation : Utiliser les 4 ans qui restent pour que les personnes et les associations soient associées à l'élaboration du prochain PDALPD.

Le FSL :

- C'est le Fonds Solidarité Logement
- Il permet le maintien des aides si les personnes ont des difficultés à payer leur loyer
- Le FSL permet l'ouverture du gaz, la substitution du loyer garant, l'achat du mobilier de première nécessité, des réductions sociales...
- Il est composé de représentants de l'Etat et d'usagers.
- La demande peut se faire par la personne elle-même, un travailleur social (CAF, CCAS, de secteur...)
- Dans le secteur du logement privé, le FSL est parfois refusé.
- Il est calculé sur le reste à vivre, différent d'un département à l'autre.

Recommandations :

Egalité des FSL dans tous les départements

Unifier les critères d'attribution

Simplification administrative

Participation des usagers dans toutes les commissions

S'assurer que tous les bailleurs privés et publics acceptent FSL.

LE SIAO :

- C'est le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
- Il existe le SIAO Urgence (mise à l'abri) et le SIAO insertion
- Il doit être informé de toutes les places disponibles, orienter et statuer sur les admissions CHRS
- C'est un organisme de surveillance (observatoire) pour savoir si des places sont disponibles.
- Il est effectif depuis octobre 2010 dans tous les départements

Recommandations :

Mieux organiser et coordonner

Mieux informer sur le SIAO car les personnes ne comprennent plus pourquoi elles ne peuvent plus passer par le 115 et ne connaissent pas les nouveaux interlocuteurs (la Commission usagers FNARS Bretagne va réaliser une plaquette d'information à ce sujet)

La Commission d'attribution HLM

- Elle se réunit régulièrement pour attribuer les logements sociaux
- Elle est composée de représentants des sociétés HLM, CAF, de personnes en difficulté, d'associations et d'élus. Il y a des différences entre les villes notamment sur la présence des personnes en difficulté

Recommandations :

Plus de flexibilité par rapport aux justificatifs demandés

Plus de transparence dans le choix des dossiers.

Plus de représentation des personnes en difficulté

Le DALO

- C'est le Droit au Logement Opposable
- Il s'agit d'un dispositif qui regroupe différents interlocuteurs (DDASS, fédérations d'associations, CAF...)
- Le Préfet du département est le représentant qui doit statuer sur les dossiers
- Il décide du niveau de priorité des dossiers.
- Il est possible de faire appel en cas de refus du logement social.
- Il existe une commission de médiation DALO dans le cadre du recours à l'amiable.

Etant donné la complexité du sujet, il est proposé de travailler sur le DALO et son suivi lors d'un prochain CCPA.

**Le prochain CCPA aura lieu le 24 mars 2011 à :
la Fondation Armée du Salut, 60, rue des frères Flavien 7020 PARIS**

**Après vote, il est décidé que l'on travaillera
sur la régionalisation du CCPA.**



Compte rendu CCPA du 24 mars 2011

Présents (87 personnes) :

ABGRALL Jean-Philippe	COUMES Maud-Liza	KUCHARSKI Sonia	PADIOU Paule
ALLARD Monique	DESMET Jessie	KZAYNI Antoanela	PARIS Michel
AUBIN Roland	DETTY Fabrice	LAVIEVILLE Françoise	PESNEL Jean Luc
BATTELE Laurent	DROUHOT Elisabeth	LEBREDONCKEL Johnny	PION Dominique
BARAUT Thierry	FARRUGIA Corinne	LEGALLES Domitille	PLESSE Lucie
BERGOT Gwenaëlle	FOURNIER Sylvie	LEKA Joséphine	PY Sofian
BOIZET Nathalie	FRIDRICH Eric	LENNON Didier	OGER Aymeric
BON Michel	GEFFROY Estelle	MENEZ Guylène	OGER Michael
CHAMYK Marie Cécile	GILLE Jean Pierre	MESSALY Michèle	QUEGUINER Joëlle
CHEVILLOTTE Sophie	GIRAUX Sophie	MICHAUX Matthieu	RANO Flore
CHER Gilbert	GODIN Jean-Paul	MORIN Vincent	ROBERS Nicolas
CHICHAOUI Ouafa	GOSLIN Jérémy	NDEYE Konaté	SCHOONHETRE Yves
COCHEROLLE Françoise	GREUILLET Alain	NENOT Guillaume	SENDANI Kouider
CHOLEZ François	GROUES Bruno	NUGUES Emmanuel	SOLANE Amandine
CHOPIN Michel	GUIDICELLI Marie	NUNGESSER Guillaume	SZYMANSKI Catherine
CLICQ Morgan	HUAYARD Julien	NZOUNBA Jeannette	TABLEAU Valentin
COLINET Geneviève	INGOUF Guillaume	OZCELEBI Jonathan	VALANTIN Olivier
COSTE Muriel	JOSENS Gilbert		VARET Sylvie
	JOUAIN Carole		VIGREUX Mickael
	HERMAN Sophie		YOTO Chantal
	HIRSCHOWITZ Michel		

1) Le bilan du CCPA 2010

Le document « bilan 2010 du CCPA » a été complété conformément aux demandes du CCPA de janvier 2011.

Par ailleurs, plusieurs présentations graphiques sont proposées. Après échanges, les membres du CCPA optent pour la version «noire ». La version finale du bilan sera diffusée lors du CCPA du 24 mai 2011.

Dans le cadre du dossier administratif permettant d'obtenir la subvention pour l'organisation du CCPA, il est demandé de mettre en place des indicateurs d'évaluation quantitatifs et qualitatifs. Dans une démarche participative, il est proposé que les indicateurs qualitatifs soient remplis par l'ensemble du CCPA.

Les réponses sont compilées dans un document adéquat.

2) Compte rendu d'activités des membres élus du CCPA

Alain, Sophie et Jean Philippe font part de leur participation à différentes instances : le comité de suivi de la refondation, la rencontre avec le Ministre, l'atelier du Chantier National Prioritaire sur le sans abrisme...

Il s'avère que toute cette information est compliquée à comprendre, notamment pour les nouvelles personnes intégrant le CCPA. Il est donc proposé par les animatrices et adopté par les membres du CCPA d'organiser le prochain CCPA de la manière suivante :

- **Matin** : un groupe avec les membres qui connaissent bien le fonctionnement du CCPA et les élus pour un échange d'informations sur les activités de ces derniers. En parallèle, se tiendra un autre groupe avec les nouvelles personnes pour leur présenter le CCPA, les objectifs etc. En fin de matinée, les 2 groupes se réunissent et font part de leurs contributions en groupe.
- **Après midi** : travail en groupes sur un sujet thématique et restitution en plénière.

Il est également demandé que les élus fassent un rapport écrit pour une meilleure compréhension.

3) Temps d'échanges avec Mme LAVIEVILLE

Mme LAVIEVILLE est la directrice adjointe du Préfet REGNIER, le Délégué Interministériel à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL). La DIHAL remplace le Chantier National Prioritaire pour l'Hébergement et le Logement (CNPHL).

Un temps d'échanges est organisé d'une part pour faire part des avancées du Chantier de la Refondation, d'autre part pour réfléchir ensemble sur les sujets que le CCPA pourrait aborder.

Thèmes abordés par Mme LAVIEVILLE :

- Les choses avancent au niveau de la Refondation, peut être pas aussi vite que cela était prévu. Aujourd'hui, la Refondation se situe au niveau de la mise en œuvre. Ex : les SIAO, les PDAHI, le référentiel « prestations », sujets sur lesquels le CCPA a travaillé et fait des propositions.
- Il reste encore du travail à effectuer sur la santé, la justice et la prévention des expulsions, les demandeurs d'asile...
- Le « logement d'abord » : le but des pouvoirs publics est de faire entrer les gens dans des logements adaptés. Cela ne signifie pas supprimer les hébergements.
- La régionalisation du CCPA : c'est une démarche très importante. Il n'y a pas d'opposition sur le principe, le problème est qu'il faut trouver des moyens financiers.

- Le fonctionnement du CCPA : les représentants viennent au Comité de Suivi de la Refondation et aux réunions avec le Ministre. Il faut trouver des modes de travail pour que cela soit plus simple. Ex : préparer les réunions avec les élus du CCPA et la DIHAL (ordres du jour, messages à faire passer, glossaire, blog sécurisé...

Thèmes abordés par les membres du CCPA :

- Le problème des acronymes
- De nombreux logements toujours indignes
- Pas assez de logements pour les femmes seules avec enfants.
- Le référent personnel : il faut créer une articulation pour que les SDF aient leur référent personnel
- Le problème des factures qui s'accumulent et que les personnes n'arrivent plus à régler
- Le problème de la fin de la trêve hivernale
- Le problème des adresses postales pour les personnes en squat.

Précisions :

- La Refondation, ce ne sont pas de nouvelles lois mais des décrets. C'est aborder une autre manière de faire les choses. Ex : Le SIAO, ce n'est pas nouveau ou révolutionnaire, mais il faut améliorer le système pour que le SIAO soit un lieu d'expression des demandes et des réponses en matière d'hébergement. Il faut également essayer de maintenir le nombre de places existantes mais pas d'en créer de nouvelles car il faut aller vers plus de logement.
- Il manque beaucoup de logements, notamment en Ile de France.
- Concernant la trêve hivernale, des associations militent pour un moratoire des expulsions. Mais ce n'est pas la position du Ministre actuellement. Il faut anticiper les expulsions et intervenir avant l'expulsion.
- Le CCPA doit être bien consolidé pour véritablement se pérenniser au-delà de 2012.

Prochaine réunion du CCPA :

Le 24 mai 2011 à la Fondation de l'Armée du Salut.

Ordre du jour : le logement d'abord.

Une caméra sera présente durant la journée pour filmer le CCPA.



Compte rendu CCPA du 24 mai 2011

Présents (58 personnes) :

ABGRALL Jean-Philippe
ADAMO Julien
AUBIN Roland
AUTHELET Chloé
BATICLE Laurent
BARAUT Thierry
BERGOT Gwenaëlle
BERNARD Nicole
BOIZET Nathalie
BRINIS Fabrice
BURGHOFF Peter
CAER Gilbert
CHEVILLOTTE Sophie
CHOPIN Michel

COLINET Geneviève
COSTE Muriel
DECROIX François-Xavier
DESMET Jessie
DOUMBIA Ali
FARRUGIA Corinne
FRIDRICH Eric
GODIN Jean-Paul
GREUILLET Alain
GUIDICELLI Marie
GUITARD Anne-Claire
JOSSENS Gilbert
HERMAN Sophie
HEURTAULT Naïma

HOUEDÉC Cédric
KAYEMBE Michel
KUCHARSKI Sonia
KZAYNI Antoanela
LANDRU Janie
LENNON Didier
Martine
MENUEZ Sandrine
MESSALY Michèle
MICHAUX Matthieu
NDEYE Konaté
NENOT Guillaume
NGWABIJE Louis
NUGUES Emmanuel
NZOUMBA Jeannette

OLLIVIER Emmanuel
OUEDROOGO Fatoumata
PARIS Michel
PARIS Stéphane
PION Dominique
PY Sofian
QUEGUINER Joëlle
RAHMOUNI Nicole
RELLET Maude
ROUARD Pierre
ROUMEZI Laurence
SALLAH Alphonse
SENDANI Kouider
SUSANA Mélanie
VARET Sylvie

1. Présentation du CCPA et point des élus sur le Comité de Suivi de la Refondation

Suite au dernier CCPA et à la difficulté des nouvelles personnes de prendre l'information en route, une nouvelle organisation a été décidée :

- un groupe constitué des nouvelles personnes au CCPA et de 2 anciens-volontaires (*Sofian et Dominique, MERCI !!*) prennent un temps pour faire connaissance et présenter le CCPA et la démarche dans laquelle cela s'inscrit.
- Un groupe constitué de ceux qui ont déjà participé à un CCPA prennent un temps en parallèle pour faire le point sur les différentes réunions intermédiaires qui ont eu lieu entre le dernier CCPA et celui-ci et auxquelles ont participé des membres du CCPA.

2. Restitution et réflexion sur les thématiques de la Refondation

Travail de réflexion sur les SIAO



Les points de vigilance !

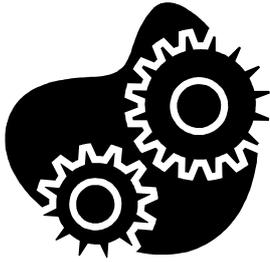
Une articulation de deux types d'accompagnement



- Une évaluation globale et de qualité (scolaire, santé, emploi, logement, motif de la désinsertion sociale...)
- Pour permettre dans un premier temps de dégager des priorités et une orientation immédiate et adaptée en amont des difficultés (en prévention des expulsions ou pour éviter la rupture)
- Un deuxième temps d'évaluation plus long, partagé, qui permet de dégager un plan d'action co-construit sur du plus long terme
- Un référent de parcours formé qui accompagne les personnes dans la durée, qui est la première personne qui reçoit, pour ne pas avoir à répéter son histoire
- Marquer une phrase permettant de connaître le ou les souhaits de la personne dans le dossier pour prévenir les échecs
- Envisager le recours à un tiers médiateur
- Le refus d'orientation doit être motivé par la personne seule ou avec l'appui d'un travailleur social
- La personne devrait pouvoir participer à la commission d'orientation ou si cela n'est pas possible qu'elle puisse choisir un travailleur social pour la représenter

- Un référent de parcours formé qui accompagne les personnes dans la durée, qui est la première personne qui reçoit, pour ne pas avoir à répéter son histoire
- Un référent qui coordonne les actions (santé, emploi, logement) autour d'une même personne
- Un référent qui fait le lien avec les partenaires

- Un travailleur pair formé qui accompagne la personne dans son quotidien, dans ses démarches
- Il a un rôle de médiateur
- Assistance personnelle pour faire valoir ses droits (comme dans le droit du travail, les personnes doivent en cas de conflit pouvoir être accompagnées par la personne de son choix)



Articulation avec le réseau des travailleurs sociaux



Droits des personnes

- Pour accompagner la personne de manière qualitative, il faut veiller à ce que les référents de parcours n'aient pas trop de suivis
 - Ce référent de parcours travaille en articulation étroite avec le SIAO
 - Les assistantes de secteur ne peuvent accompagner les grands marginaux de manière qualitative faute de temps.
 - Pour certains publics spécifiques, il faut un accompagnement de proximité, certaines personnes ont besoin d'un accompagnement pour les amener vers le droit commun (financement de poste de TS chargés de créer du lien pour accompagner les personnes vers le droit commun)
 - Articulation entre les référents: temps de synthèse entre les partenaires
 - Permettre aux travailleurs sociaux de suivre une personne de la rue à l'installation dans le logement
-
- Ne pas déresponsabiliser les personnes, valoriser les compétences de chacun
 - Respect de la confidentialité et de l'intimité des personnes, de ses droits en général
 - Le SIAO doit informer la personne de son lieu d'orientation et permettre au référent de parcours de l'accompagner dans son nouvel environnement.

3. Travail de réflexion sur le « logement d'abord »

Après la présentation de la démarche « logement d'abord » (cf. document présenté et joint au compte rendu), l'ensemble des membres du CCPA se regroupent en ateliers d'une dizaine de personnes pour élaborer des propositions



Pour quel public s'adresserait le dispositif « logement d'abord? »

- d'éviter toute forme d'exclusion
- La personne doit avoir le choix de rentrer ou pas dans



- Pour tout public ayant le désir d'entrer dans un logement pérenne, en rupture de logement.
- Pour des personnes souhaitant avoir un logement avec un accompagnement personnalisé. au plus près des besoins de chacun afin

le dispositif (CHRS ou logement).

- Elle doit avoir un minimum de ressources
- **ATTENTION** : Quelle solution pour les personnes ayant besoin de protection (femmes victimes de violence, personnes avec troubles psy...)?



Quels en seraient les objectifs ?

- Maintien dans le logement
- Accompagnement global, prendre en compte toutes les problématiques de la personne pour qu'elle redevienne citoyen à part entière
- S'insérer ou se réinsérer.
- Devenir autonome.
- Se stabiliser dans le logement, re-socialiser, retrouver la confiance en soi
- **ATTENTION** : Ne pas dépayser la personne c'est-à-dire ne pas lui proposer un logement trop éloigné de son lieu d'origine.



Quelles seraient les modalités d'accompagnement?

- Formation des travailleurs sociaux
- Contractualiser sur un objectif de prise en charge. Il s'agit d'une démarche individualisée donc un accompagnement



personnalisé et
spécifique (aide de
l'Etat, travailleur



Quel partenariat mettre en place?

social, auxiliaire de vie...) en prenant en
compte le rythme des personnes pour les
rendre autonomes.



- Maison de quartier, associations...
- Caisse de retraite, Conseil général
- CAF, CPAM
- Agence régionale de santé
- Centre médico-psychologique, infirmiers
- Bailleurs sociaux
- Pôle emploi...



Quelle place pour les personnes accueillies?



- Elle est essentielle dans toutes les étapes (syndic, conseil des locataires...)
- La personne doit avoir une place à part entière : elle est acteur de son insertion, au cœur de son projet.
- Une réunion mensuelle doit être organisée pour traiter des cas urgents
- Etre locataire ou sous locataire selon l'autonomie des personnes



Comment reconverter les centres d'hébergement ?



- Ne pas reconverter ni supprimer les CHRS, ils sont très importants comme sas de transition.
- Les transformer en accueil en jour et en garder pour ceux qui ne veulent pas de logement
- Les laisser pour les personnes exclues du logement d'abord.

4. Informations diverses

Plusieurs réunions sont programmées courant juin : sur le logement d'abord, sur la participation des personnes à l'élaboration des politiques publiques, sur le SIAO, sur le PDAHI....

Des groupes de travail sont programmés.

Par ailleurs, il a été décidé de reprogrammer des élections pour représenter le CCPA suite à des défections/démissions de certains élus et suite également au succès que connaît le CCPA : beaucoup d'instances invitent le CCPA et les élus ne peuvent participer à tout.

La décision est donc de programmer l'élection fin septembre de nouveaux élus.

Enfin, un point est effectué concernant la régionalisation : un financement de la part de la DIHAL/DGCS sera affecté prochainement à la mise en place de CCPA dans une dizaine de régions.

Gabriel Lebrun de la Fabrik est présent pour réaliser un tournage de présentation du CCPA. Il est demandé aux membres du CCPA s'ils acceptent de figurer sur la vidéo qui sera ensuite diffusée dans le réseau. Les personnes ne le souhaitant pas sont repérées et de fait n'apparaîtront pas sur la vidéo finale. Le film sera présenté lors du prochain CCPA et accessible sur le site internet de la Fondation et de ses partenaires.

**Prochaine réunion du CCPA :
Le 29 septembre 2011 à la Fondation de l'Armée du Salut**

**Ordre du jour :
L'accès aux droits
Elections**



CCPA

du 29 septembre 2011

Présents : 86 personnes

ABALAIN Anne- Sophie
ABGRALL Jean-Philippe
ADAMO Julien
ANAGNAN Alexis
AUBIN Roland
AUTHELET Chloé
BAREL Priscille
BARON Julien
BAUMANN Colette
BECHER Marie-Hélène
dite Martine
BENHAMOU Badra
BERGOT Gwenaëlle
BERTHELLEMY David
BOBINET Jacques
BOEGLIN Maria
BOULOGNE Marie-
Thérèse
BURGHOFF Peter
CAER Gilbert
CAMBON Corine
CHERRIER Antoine
CHEVILLOTTE Sophie
CHOPIN Michel
CLIQ Morgan
COLINET Geneviève
COMBE Lise
COSTE Muriel

DELPLANQUE Richard
DEPOIVRE Laura
DESMET Jessie
DUBOIS Raoul
DUMAS Christel
EZKULIAN Patrick
FEVRIER Solenne
FRIDRICH Eric
FOURNIER Sylvie
GELEBART Nicole
GODARD Valerie
GODIN Jean-Paul
GREUILLET Alain
GUIDICELLI Marie
GUITARD Anne-Claire
JADOT Yoan
JOUSSOT Alain
HERMAN Sophie
HUITONEL Nathalie
KANT Sylvain
KAYEMBE Michel
KELLIL Dallila
KEZZOULI Moussa
KHIDIROV Badin
KZAYNI Antoanela
LANDRU Janie
LAWSON Jean-louis
LENNON Didier
LEPRETRE Angélique
LORION Jean-Martin

MARTIN Aurélie
MATUMDUMWAKA Blaise
MBOUNGOU Carmen
MICHAUX Matthieu
MOUSSISSIAN Sona
NAVEL Alexia
NDEYE Konaté
NOUVEAU Nicolas
NGWABIJE Louis
NUGUES Emmanuel
NZOUMBA Jeannette
OLLIVIER Emmanuel
PARIS Michel
PAUCHARD Laurence
PELAGE Tony
PION Dominique
QUEGUINER Joëlle
RANO Floricia
REMOND Véronique
ROUARD Pierre
ROUMEZI Laurence
SENDANI Kouider
SOULEGMANE Konaté
SUSANA Mélanie
SZYMANSKI Catherine
TALBI Mohamed
VALANTIN Olivier



Matinée :

1. Travail en groupes

- a. **Le groupe des nouveaux : présentation du CCPA et de la régionalisation**

Le CCPA c'est quoi ?
Qui y participe ?
Comment ça marche ?

- b. **Le groupe des anciens : restitution des participations à des groupes de travail extérieur**

- i. **Le comité de suivi de la refondation**

Etaient présents au dernier comité de suivi de la refondation, Jean-Philippe Abgrall pour les élus du CCPA. Ce comité de suivi a essentiellement porté sur la présentation du plan d'accompagnement des acteurs et des territoires (voir power-point joint : « Le plan d'accompagnement des acteurs et des territoires »). Dans le cadre de ce plan, des assises interrégionales sur le logement d'abord sont organisées.

Les dates

- Mardi 3 octobre : ORLEANS (Pays de Loire/centre/ Poitou-Charentes/ Limousin)
- Vendredi 7 octobre : LILLE (NPDC/Picardie)
- Jeudi 13 octobre : PARIS (Ile de France)
- Jeudi 20 octobre : RENNES (Bretagne/ Haute et Basse Normandie)

- Jeudi 10 novembre : STRASBOURG (Lorraine /Alsace / Franche-Comté / Champagne Ardenne)
- Jeudi 17 novembre: MARSEILLE (PACA / Languedoc-Roussillon / Corse)
- Mardi 22 novembre: BORDEAUX (Midi-Pyrénées/Aquitaine)
- Vendredi 9 décembre: PARIS au palais Bourbon/ assises nationales

Jean-Philippe a interpellé le préfet sur la baisse des crédits dans le secteur de l'accueil et de l'hébergement notamment en ce qui concerne l'aide alimentaire. Une réunion européenne avec le premier ministre est prévue sur le sujet.



ii. **Le travail sur la stratégie de logement d'abord à la française**

Ont participé à ce travail organisé par la DIHAL : Laurence, Antonaela, Mélanie et Alain.

La restitution par les membres du CCPA devant ce groupe s'est faite en 6 points clés.

Pour en savoir plus, voir le power-point joint (« stratégie de logement d'abord »)



Pour quel public ?



Avec quels objectifs ?

Avec quel accompagnement ?

Avec quels partenariats ?

Quelle place pour les personnes accompagnées ?

Les points de vigilance.

iii. **Le CNLE**

Un groupe de travail présidé par la FNARS et l'UNIOPSS dans le cadre du Conseil National de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion (CNLE) a été mis en place sur la participation des personnes accueillies à l'élaboration des politiques publiques. Ce groupe a auditionné des acteurs du secteur et des personnes accueillies afin de faire à la ministre des propositions sur la participation des personnes à la construction des politiques publiques.

Pour en savoir plus le relevé des propositions de ce groupe vous est joint avec ce compte rendu.

2. Election des nouveaux élus

Une présentation a été faite sur le rôle des élus du CCPA et des modalités des élections (voir mémo sur les représentants du CCPA). Il a été décidé cette année :



- D'élire 6 représentants (parmi lesquels il peut y avoir un intervenant social) pour une durée de 1 an
- Un premier tour de table parmi les membres du CCPA a permis de savoir qui était candidat.
- Chaque candidat se présente et explique pourquoi il souhaite représenter le CCPA
- Le dépouillement de vote est fait par les animatrices en présence d'un membre du CCPA

Ont été élus :

Dominique, Marseille
Roland, Le Havre
Jean-Philippe, Morlaix
Dalila, Saint Germain
Martine, Paris
David, Rennes

Félicitations à eux !!!!!

3. Présentation du travail sur l'accès au droit dans les centres d'hébergement avec l'ANESM

Présentation du travail sur l'accès aux droits (voir power-point joint). Mise en groupe autour de cinq questions :

1. Quels sont les **droits** auxquels vous souhaiteriez **accéder le plus rapidement possible** ?
2. Avez-vous des **difficultés** à accéder à certains droits ? Pourquoi ?
3. Quels sont les **outils ou soutiens** à votre disposition pour accéder aux droits ?
4. Avez-vous **des expériences d'accompagnement** à l'accès aux droits ? Comment cela s'est-il passé ?
5. Quelles **recommandations** faites-vous pour améliorer l'accès aux droits?

Les droits

- Intimité, hygiène, sexualité, santé, domiciliation, tranquillité, temps de se poser, vie privée et familiale, ressources, surendettement
- Emploi, logement, toit sécurisé, droit à un statut
- Droit au sevrage
- Droit à la culture, sport, couverture maladie pour tous

- Scolarité des enfants, accompagnement social pour tous, conseil juridique
- Droit à l'information sur l'ensemble des administrations, mutuelle

Les difficultés

- Droit à l'écoute, confidentialité, information insuffisante des droits, rétention des informations pour que les personnes restent dépendantes des CHRS
- Stigmatisation de la domiciliation/employeur, ressources, situation administrative précaire, séjour court, aides aux logements différentes, lourdeurs administratives et délai de réponse, handicap dans l'accès au travail, situation familiale (horaires et garde), manque d'information santé, accès aux ASSEDIC, accès aux comptes bancaires

Les Outils ou soutiens

- Travailleurs sociaux et personnel paramédical et/ou médical
- associations
- accompagnement social lié au logement
- OFPRA, services sociaux, accueils de jour

Les expériences d'accompagnement

- Accompagnement physique d'un travailleur social
- Pas d'accompagnement ; c'est la débrouille

- Droit d'être entendu, accompagnement spécial spécialisé
- Anonymat, changement d'identité
- Récupération de son identité
- Respect du secret professionnel

- Perte ou absence de papiers, méfiance des institutions, situation diplomatique des pays, alcool et drogue, droit au respect, intimité dans un collectif
- Difficulté d'obtenir des duplicata. Coupures d'électricité
- Barrières de la langue
- On ne sait pas à qui s'adresser! Problème de l'interlocuteur
- Cautions (garant pour le logement), droit au recours
- Pas de configuration des locaux pour l'intimité
- Formation insuffisante des TS
- Problème des plateformes téléphoniques

- bouche à oreille
- point d'accès aux droits dans les mairies/maisons de justice, guides, PARADS
- journées portes ouvertes avec avocats
- internet, structures sur place, CCPA, groupes divers, CVS
- règlements de fonctionnement

- Un accompagnement pluridisciplinaire mais où on ne fait pas à la place des

Les recommandations

Autour de l'information

- Rassembler l'ensemble des fascicules d'accès aux droits
- Informer sur les recours
- Que les TS disposent d'outils d'information adaptés aux publics
- Guide avec principales adresses (plan, cartes bus...)

Amélioration des pratiques professionnelles

- Faire supprimer les plateformes téléphoniques pour avoir des interlocuteurs physiques. Des lieux de proximité, plus humains
- Travailler autrement pour administrations et associations
- Des personnes ressources CPAM dans les structures, des orientations adaptées vers Pole Emploi ; interlocuteur à l'extérieur de la structure, respect du droits des personnes, effacement des données, CCPA
- Faciliter l'accès au travail des étrangers
- Privilégier un référent UNIQUE avec la personne
- Développer partenariats associations/administrations
- Médiateur avec CAF, administrations

personnes : « être dans le faire avec ».

- Aide dans la constitution des dossiers de demande de logement

Un changement de posture

- Oser demander de l'aide
- Se faire entendre !
- Que la norme logement soit appliquée dans les CHRS
- Créer des lieux d'accueil de la famille sans horaires imposés
- Document unique RSA/CMU
- Créer une association pour attaquer !
- Développer l'entraide
- Aller davantage vers les associations

Et des Moyens

- Plus de moyens humains et financiers





CCPA 18 novembre 2011

Présents : (75 personnes)

ABGRALL Jean-Philippe	DUBOIS Raoul	Martine
ANAGNAN Alexis	ELSELT Philippe	MAHE Etienne
AUBIN Roland	EZKULIAN Patrick	MATUNDU Blaise
AUTHELET Chloé	FEAT Patrick	MENUEZ Sandrine
BARON Julien	FEVRIER Solenne	MESSADI Rachel
BERTHELLEMY David	FOURNIER Sylvie	MICHAUX Matthieu
BLANC Corinne	FRIDRICH Eric	MIKHOEVA Irina
BOEGLIN Maria	GIBEAUX Christelle	MORELLE Willy
BOBINET Jacques	GODARD Valérie	NAVEL Alexia
BOIZET Nathalie	GUEN Nathalie	NDEYE Konaté
BOULOGNE Marie-Thérèse	GUIDICELLI Marie	NUGUES Emmanuel
BURGHOFF Peter	HERMANN Sophie	PARIS Michel
CASTEL Mickaël	HEUSSNER Jean Claude	PION Dominique
CHASSAGNETTE Cathy	HUBERT Karim	QUEGUINER Joelle
CHESNAY Didier	IHAMDANENE Kamel	RANO Floricia
CHOPIN Michel	JIJASHVILI Zurab	REMOND Véronique
COLIN Laetitia	JOUBERT Anne	RIOU Monique
COLLOMB-MURET Jonathan	JULIEN Marie-Claude	SHEVCHENKO Viktor
COSTE Muriel	KELLIL Dallila	SZYMANSKI Catherine
DA SILVA Carlos	KHATCHE Melan	TALBI Mohamed
DELHAYE Gérard	KUCHARSKI Sonia	TAVEL Sendani
DELPLANQUE Richard	KRZYZANIAK Jean-François	VARET Sylvie
DEPOIVRE Laura	KZAYNI Antoanela	VAUDRAN Claude-Olivier
DESMET Jessie	LAWSON Jean Louis	VILLELLE MONGE Jean
	LENIER Michel	YEANTIC Dragos
	LOUZOLANA Michel	

1. Présentation du CCPA et restitution des groupes de travail

Suite au CCPA du 29 septembre dernier, il a été décidé avec les délégués du CCPA de préparer ensemble l'animation des journées CCPA (réunion de travail le 14 octobre).

Il a été confirmé :

- la séparation en 2 groupes le matin entre les nouveaux participants (pour présentation du CCPA) et ceux ayant déjà participé (pour

- restitution des groupes de travail)
- la co-animation par les délégués de la partie « présentation du CCPA » et par des rapporteurs désignés de la partie « restitution des groupes de travail »

Présentation du CCPA

Jean Philippe et Roland assurent l'animation et présentent le CCPA à partir du film (mais l'ordinateur n'a pas voulu fonctionner !!) et de différents documents distribués (cf. 2 doc. joints). Le film a également été distribué à l'ensemble des personnes présentes.

Restitution des groupes de travail

Martine restitue le groupe de travail « **élaboration d'un guide pratique sur le PDAHI** ».

Cf. compte rendu en pièce jointe effectué par Anne (Merci !).

Chloé, Richard et Raoul restituent le **groupe de travail « élaboration du rapport d'activités du CCPA 2011 »**. Voici ci-après le sommaire :

1. Présentation du CCPA, méthodologie
2. Bilans des élus
3. Les travaux
 - a. Sur les politiques publiques
 - i. PDAHI (présentation démarche, instances, propositions)
 - ii. SIAO (présentation démarche, instances, propositions)
 - iii. Logement d'abord (présentation démarche, instances, propositions)
 - b. Sur le renforcement de la démarche participative (présentation démarche, instances, propositions)
4. Bilan financier
5. Perspectives 2012
6. Glossaire

Le bilan sera édité en version papier, avec la couverture verte, en gardant la mise en page du rapport d'activités 2010.

2. Préparation des assises nationales du logement d'abord

Un premier temps est pris pour expliquer **la méthodologie « Logement d'abord »** telle qu'elle est expérimentée aux Etats-Unis et la volonté française de l'adapter à sa situation. Cf. document joint.

Un deuxième temps est pris pour échanger sur la participation de membres du CCPA aux **assises inter-régionales « Logement d'abord »**.

Lille :

- Grande frustration sur la journée, gros problème de compréhension.
- Carences dans les propositions. « *On a compris qu'on allait supprimer le fonctionnement actuel mais aussi le nombre de chambres en hébergement social !* »
- Dans les ateliers : rien de novateur, pas de prise de parole possible !

- « On parle de l'expérimentation en Finlande. Mais ils ont plus de travailleurs sociaux qu'en France ! »
- Problème pour les sans papier : le logement d'abord n'est pas accessible pour eux !
- « L'Etat dit qu'il va faire des expérimentations mais qu'il n'a pas d'argent pour les mettre en place ».

Lyon :

- « Beaucoup de personnes en costume avec un badge portant nom et qualité. Sur le mien, seulement Jacques » !
- Problème de compréhension, beaucoup trop technique
- « C'était le parcours du combattant pour parler ! »
- Crainte que les assises nationales ne tirent rien de la réalité de terrain issue des assises régionales.
- L'Etat a présenté sa politique mais sans véritable concrétisation.
- « Le dispositif serait seulement adapté à 30% du public CHRS. On fait quoi des autres ? »

Rennes :

- les personnes en difficulté ont pu s'exprimer.
- Il a été dit que le logement d'abord coûterait moins cher pour l'Etat que les CHRS et que s'il y avait moins d'accompagnement social, il y aurait moins d'assistantat.
- Des propositions issues du travail avec la FNARS en Bretagne ont été effectuées :
 - o Ecrire un guide du locataire
 - o Respecter les 20% de logement social. Sinon amendes pour les villes au profit des associations
 - o Réquisition des logements vacants
 - o Réglementation des loyers
 - o Plus de souplesse dans l'accès aux dispositifs

Marseille :

- Sentiment de solitude de la représentation des personnes en difficulté.
- Des mots semblent avoir mal été utilisés : « Le Service Après Vente n'est pas bien fait » pour parler de l'accompagnement dans le logement. Sentiment d'être des marchandises.

Paris :

- « C'était une grand messe, tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. »

De manière générale, les participants se posent la question de la place de l'humain dans ce dispositif et du respect de la dignité des personnes.

Il est cependant illusoire de parler d'accompagnement social alors que la priorité c'est le relogement.

Un troisième temps est pris avec le « **world café** » pour envisager des **préconisations** fortes.

Pour pouvoir rester dans son logement, il faut :

- des ressources (via le travail ou pas ; pour payer notamment le loyer)
- la santé (accompagnement social, soutien psychologique, accès aux droits, ne pas retomber dans ses addictions, avoir une bonne hygiène de vie
- de l'amour (lien social, accès à l'autonomie, environnement social, de voisinage et familial favorable ; « *un propriétaire humain ou un bailleur social conciliant !* »)
- un logement adapté (personnes âgées, handicapées...)

Les assises nationales auront lieu le 9 décembre à Paris. 10 places sont réservées pour les membres du CCPA. Après discussion, représenteront le CCPA :

Carlos (Rhône Alpes)
 Jean François (Champagne Ardenne)
 Nathalie (Nord Pas de Calais)
 Dominique (PACA)
 Roland (Haute Normandie)
 David (Bretagne)
 Martine (Ile de France)
 Laetitia (Bretagne)
 Jean Philippe (Bretagne)
 Raoul (Nord Pas de Calais)

Une réunion de préparation aura lieu le 30 novembre au siège de la Fondation de 10h à 16h.

3. Informations diverses

Le CCPA est en situation financière difficile car le budget prévisionnel 2011 a été totalement utilisé. Les groupes de travail à venir d'ici la fin de l'année ne pourront être maintenus que si des financements sont trouvés.

Groupes de travail à constituer/renforcer :

- Guide méthodologique PDAHI : Nathalie. Floricia. Carlos. Christelle et Jean-Marie (Le Havre). Martine. Catherine
- SIAO : Carlos. Richard. Roland. David. Emmanuel. Raoul. Dominique; Floricia. Cathy
- 10 ans de la loi 2002: David. Roland. Jean François. Mohamed. Claude-Olivier. Jean-Louis. Dominique. Cathy. Sylvie. Nathalie. Floricia. Catherine.

Les personnes seront contactées par Marie/Sophie en fonction des dates et du budget.

**Prochain CCPA : le 25 janvier 2012.
Thème : la santé.**